

Informations financières  
084-238400454-20220330-2022\_16-DE  
Date de mise en commission : 08/04/2022  
Date de réception préfecture : 08/04/2022

**Présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles destinée à l'information des citoyens (article L.2313-1 du CGCT)**  
**Budgets primitifs 2022 – CCAS AVIGNON**  
**et budgets annexes CLIC et SAAD**

Acteur majeur de la politique sociale mise en œuvre par la Ville d'Avignon, le CCAS d'Avignon intervient dans un champ d'action vaste et varié composé de missions obligatoires (analyses des besoins sociaux, instruction des demandes d'aides sociales et tenue à jour d'un fichier des bénéficiaires, domiciliation des personnes sans domicile stable) et de missions facultatives relevant de trois grandes formes : l'offre de prestations (aides financières, prestations de services à destination des seniors, des familles, animation territoriale), la gestion d'établissements concourant à l'action sociale de la collectivité (structure de la petite enfance et jeunesse) et les services à la personne (aides à domicile, portage de repas).

Suite à une période de stabilité budgétaire, le CCAS fait face ces dernières années à une augmentation de ses coûts de fonctionnement, notamment liée au poids croissant de sa masse salariale (mise en place du RIFSEEP, différentes revalorisations salariales légales, restructuration du CCAS) et des charges, et ce, bien que l'effectif de ses agents soit stable depuis plusieurs années. La crise sanitaire du Covid 19 qui impacte depuis deux ans maintenant les activités de la structure, imposant même l'arrêt de certaines d'entre elles, entraîne une diminution des recettes provenant notamment des produits des services et de la tarification.

L'effet conjugué de ces difficultés a fortement impacté l'équilibre financier du CCAS qui présente un résultat 2021 dégradé.

Le budget principal 2022 du CCAS intègre ces résultats et est établi sur la base de la stabilité de la subvention municipale d'équilibre accordée. Il prévoit une reprise mesurée des activités au bénéfice des usagers.

Les priorités budgétaires proposées pour 2022 s'établissent sur la conciliation des contraintes financières et le souhait du CCAS de maintenir le périmètre actuel de ses actions au profit des Avignonnais.

#### La section d'investissement

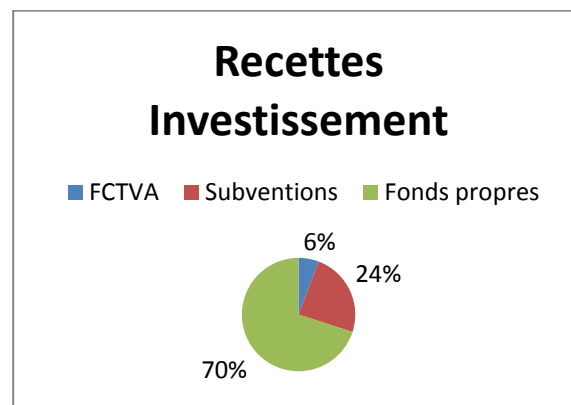
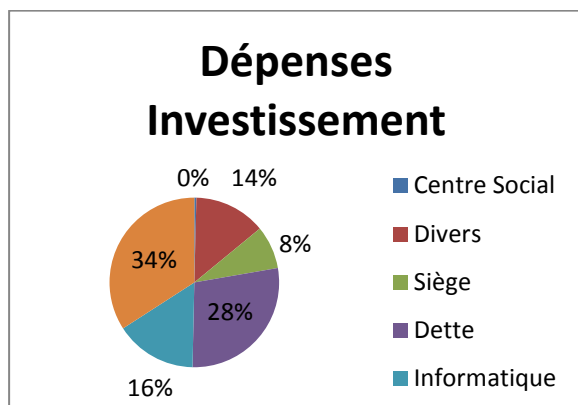
La section d'investissement s'élève à 727k€ pour les opérations de l'année 2022. L'investissement est essentiellement financé sur les fonds propres. L'amortissement représente 374k€ environ, l'excédent antérieur s'élève à 85k€, l'inscription obligatoire au compte 1068 à 9.7k€. Les autres recettes de la section sont constituées de recettes externes pour 42k€ (FCTVA) et 176k€ de subventions. Les restes à réaliser en recettes s'élèvent à 10k€.

Les nouveaux programmes d'investissement représentent 631 k€, les restes à réaliser de l'exercice 2021 en dépenses s'élèvent à 105k€.

Le programme d'investissement concerne :

Travaux d'extension de la crèche Pirouette .....	170 k€
Modernisation des outils informatiques.....	77.5 k€
Réaménagement et mise aux normes inst siège .....	41 k€
Divers équipements .....	53 k€
Divers renouvellement de matériel et mobilier .....	15 k€

Le remboursement de la dette en capital s'élève cette année à 118k€, soit 16% du programme annuel d'investissement 2022 (727k€). Le solde des prévisions de dépenses au chapitre 16 est constitué des prévisions de remboursements des dépôts de garantie du locataire du bâtiment 1<sup>er</sup> étage St-Jean Bâtiment A.



## Financement de la section d'investissement

### La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 14.4M€, en diminution de 3.83% par rapport au réalisé 2021.

- Les **charges à caractères général** représentent 2.187k€, en hausse de 8% par rapport aux réalisations 2021. L'augmentation traduit les dépenses nouvelles liées à la reprise prévisionnelle d'activité (chapitre 604 notamment) et à l'impact de l'inflation sur les charges générales.
- Les **dépenses de personnel et frais liés** représentent 11 645k€ soit **82.8%** des dépenses réelles. Ce poste est en diminution de 5.96% par rapport aux réalisations 2021 en raison du gel des recrutements (postes vacants à pourvoir) et des remplacements initialement projetés pour 2022. La diminution sur ce chapitre s'explique également par la prise en compte budgétaire de la non-reconduction des emplois contractuels arrivant à échéance. Les seuls recrutements nouveaux prévus pour 2022 concernent le dispositif de prévention des expulsions (conventionné avec l'Etat). Ces mesures sont exigées par les difficultés financières évoquées ci-dessus.
- Les **autres charges de gestion courante** (193k) sont elles aussi projetées en diminution.
- Les **charges financière** (26.5k) correspondant au remboursement des intérêts de la dette sont stables.

S'agissant des recettes de fonctionnement :

- le **niveau de participation des financeurs externes** (Ville d'Avignon, Caisse d'Allocations Familiales, Etat, Département, Caisses de retraites) se maintient à un niveau stable (11 704k€).
- Les **loyers perçus** suite à la location du bâtiment situé Avenue Saint Jean permettent de neutraliser en partie la dépense de l'annuité de prêt et des intérêts correspondant suite à l'acquisition du bâtiment en 2019 (95k).
- Les **recettes provenant des produits des services** (recettes usagers 1 869k€) connaissent en revanche un décrochage important depuis 2020 (-281k€ entre les recettes perçus en 2019 et 2021) témoignant du fort impact de la crise sanitaire sur les finances du CCAS et imposant à ce dernier une prévision prudente sur ce volet pour 2022.

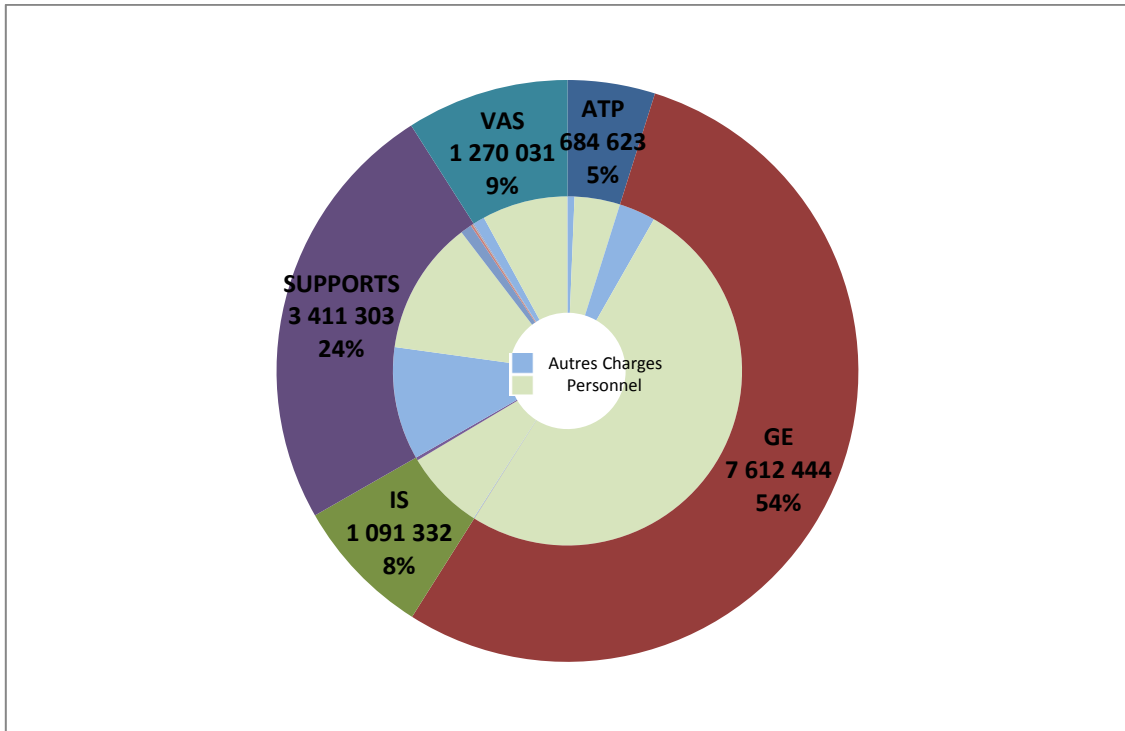
Les dépenses de fonctionnement par missions :

VAS : Ville amie des seniors

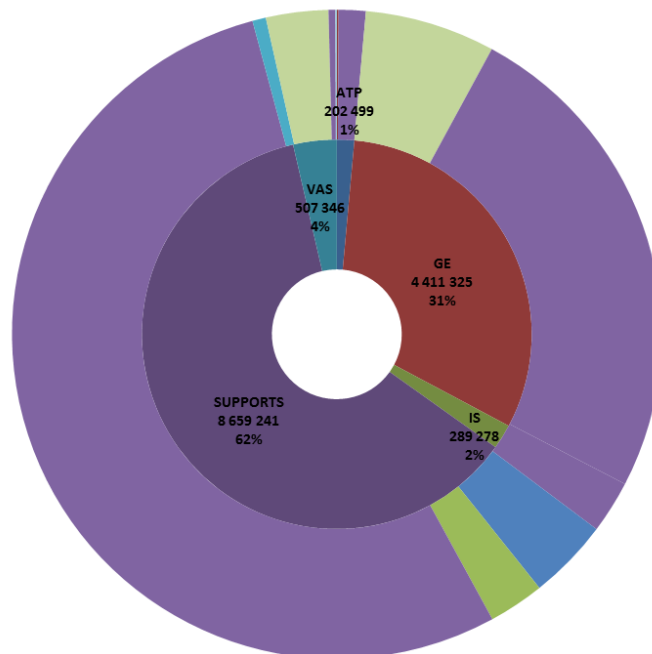
ATP : Animation territoriale de proximité

GE : Grandir Ensemble

IS : Inclusion sociale



Les recettes de fonctionnement par missions :



■ Subvention Exceptionnelle   ■ Subventions/Participations   ■ Recettes usagers   ■ Loyers

## Montants du budget

La section d'investissement s'équilibre à 726 770.54 k€ en dépenses et en recettes.  
Les restes à réaliser de l'exercice 2021 s'élèvent à 105 048.61 € en dépenses et 10 000 € en recettes.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 14 443 536.00 €.

## Endettement

La dette du CCAS est constituée de 3 emprunts sans intérêts :

- CARSAT, 37 113€, dernière échéance en 2026
- CAF 84, 3 199€, dernière échéance en 2026
- CARSAT, 367 476€, dernière échéance en 2044

Et d'un emprunt traditionnel au taux fixe de 1,14%:

- CREDIT AGRICOLE PROVENCE ALPES, 2 538 000€, dernière échéance en 2044

L'encours global de dette au 31/12/2021 s'élève à 2 637 801 €. L'annuité de la dette représente 118k€ soit environ 16% du budget annuel d'investissement.

Le taux d'endettement du CCAS (dette/recettes de fonctionnement) s'établit en 2021 à 19%.

Un nouvel emprunt sans intérêt est contracté auprès de la CAF en 2022 d'un montant de 4 900€ pour la rénovation du LAEP La Parenthèse.

Le ratio de désendettement est < 0.

## Niveau de l'épargne brute et de l'épargne nette (2021)

Epargne brute (*recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement, après neutralisation des flux croisés entre budget principal et budgets annexes*) : - 698 682.11 €

Epargne de gestion (*recettes réelles de fonctionnement – (dépenses réelles de fonctionnement, après neutralisation des flux croisés entre budget principal et budgets annexes – intérêts de la dette)*) : - 670 985.51 €

Epargne nette (*épargne brute – remboursement de la dette en capital*) : - 816 801.91 €

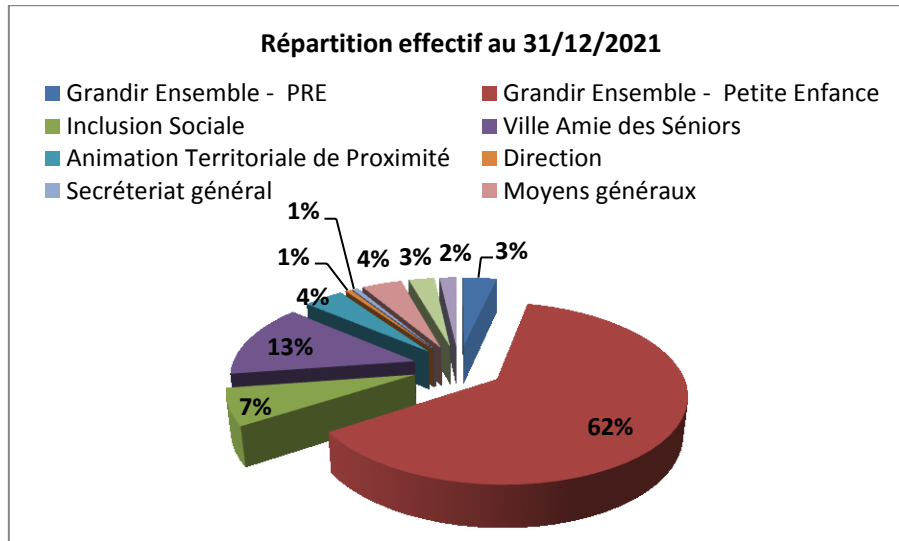
## Effectif du CCAS

Il convient de rappeler que les dépenses de personnel représentaient jusqu'à présent entre 84 et 87% des dépenses réelles de fonctionnement (12 383k€ pour 2021). Aussi, la maîtrise des charges salariales a toujours été un objectif fort pour le CCAS, qu'il s'agit de concilier avec les spécificités de ses missions et notamment les réglementations obligatoires en matière de taux d'encadrement dans les structures de petite enfance.

La répartition des effectifs par mission est la suivante :

- 65% pour la direction Grandir Ensemble,
- 13% pour Ville Amie des Seniors (SAAD inclus),

- 9% pour les Services supports,
- 7% pour Inclusion Sociale,
- 4% pour l'Animation Territoriale de Proximité.



Tant pour les agents titulaires que les contractuels, l'effectif du CCAS est d'environ 80% en catégorie C, 5% en catégorie B, et 15% en catégorie A.

### Les budgets annexes :

Le budget annexe du CLIC s'établit de la sorte :

BP 2022	Dépenses	Recettes
<b>Exploitation</b>	<b>96 243.62</b>	<b>96 243.62</b>
011 Dépenses afférentes à l'exploitation courante	16 228.81	
012 Dépenses afférentes au personnel	66 700.00	
016 Dépenses afférentes à la structure	13 314.81	
018 Autres produits relatifs à l'exploitation		28 445.00
002 Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)		67 798.62
<b>Investissement</b>	<b>3 112.70</b>	<b>3 112.70</b>
21 Immobilisations corporelles	3 112.70	
28 Amortissement des immobilisations		614.81
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		2 497.89
<b>Total général</b>	<b>99 356.32</b>	<b>99 356.32</b>

Le budget annexe du SAAD, qui retrace les activités de portage des repas, télé-assistance et aide à domicile s'établit ainsi :

BP 2022	Dépenses	Recettes
<b>Exploitation</b>	<b>755 528.00</b>	<b>755 528.00</b>
011 Dépenses afférentes à l'exploitation courante	309 028.00	
012 Dépenses afférentes au personnel	399 500.00	
016 Dépenses afférentes à la structure	47 000.00	
018 Autres produits relatifs à l'exploitation		184 618.00
017 Produits de la tarification		570 910.00
<b>Total général</b>	<b>775 528.00</b>	<b>755 528.00</b>